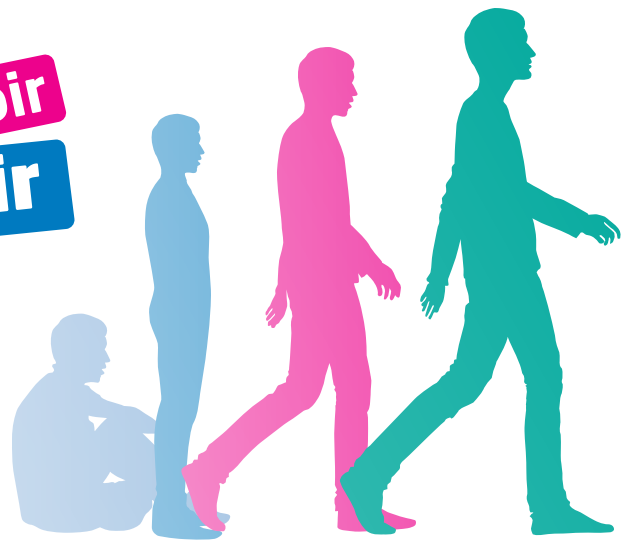




RÉSEAU CPIE



Points de repères pour les salarié.e.s et bénévoles de CPIE

▶ Renforcer le pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens pour répondre à leurs besoins : **un positionnement fort du réseau des CPIE**

Constats

- Nos concitoyennes et concitoyens se sentent de moins en moins écouté.e.s par les institutions et les collectivités territoriales.
- Les pouvoirs publics sont, eux, en manque d'imagination pour identifier des solutions « singulières » plutôt que « normatives ».
- Cela crée des risques pour le lien social et pour notre démocratie.

À travers leurs actions en territoires, les CPIE ont vocation à accompagner les personnes pour qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles et leur territoire, au regard des enjeux environnementaux. Pour ce faire, les CPIE s'entourent des acteurs et partenaires territoriaux.

Mais qu'est-ce que le « pouvoir d'agir » ?

Dans la vie citoyenne et démocratique, le pouvoir d'agir - ou empowerment - désigne la capacité des citoyennes et des citoyens à être acteurs et actrices des transformations de la société, c'est à dire :

- leur capacité à s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils ou elles identifient dans leur quotidien,
- leur capacité à peser sur les décisions qui les concernent, dans leur contexte de vie sociale et dans l'évolution des politiques publiques.

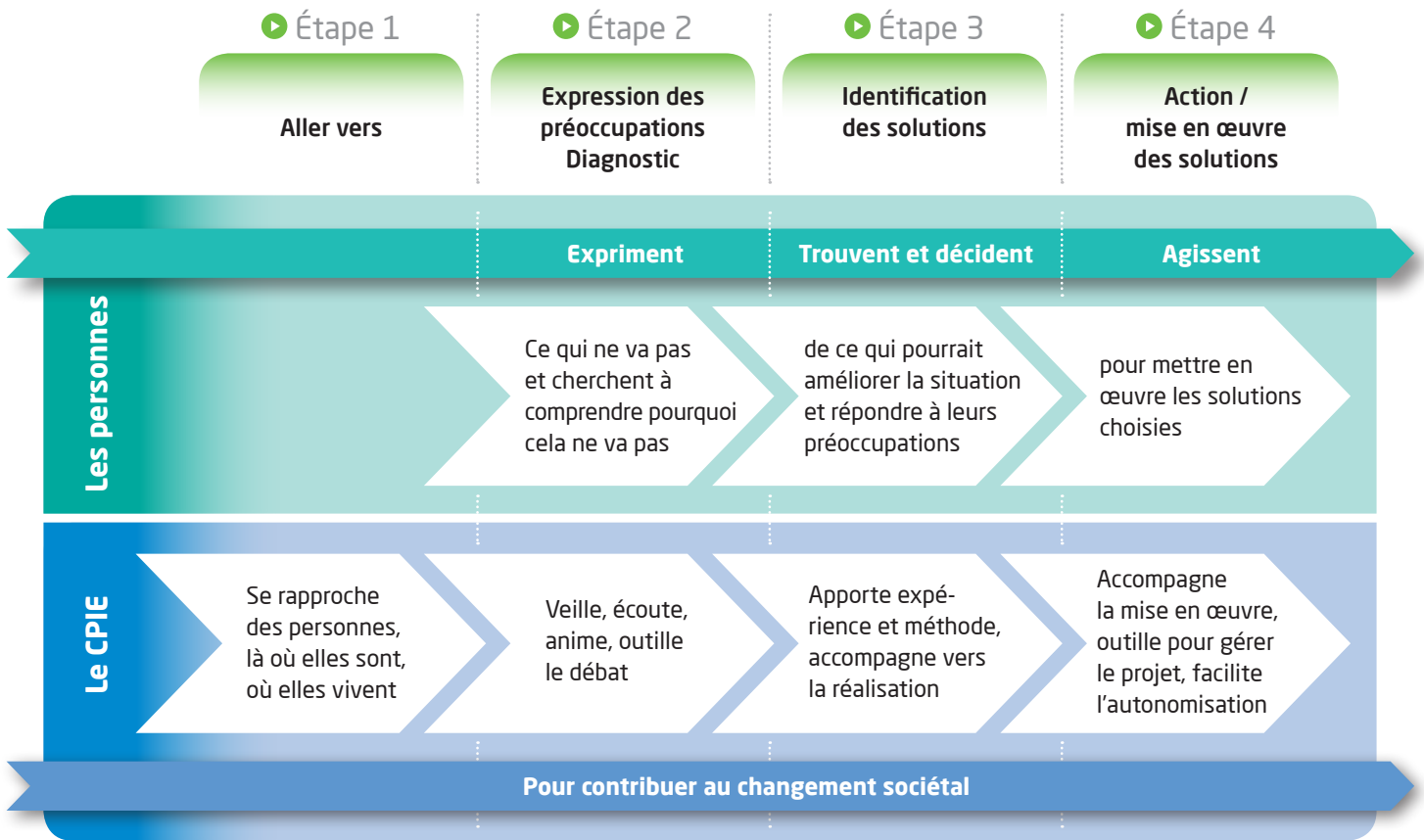
Partant de l'écoute fine des besoins des personnes et de leurs idées pour résoudre des problèmes les concernant, les CPIE ont là un nouveau rôle :

- leur donner confiance dans leur capacité à agir,
- les re-lie à l'action dont elles sont éloignées pour participer ensemble à la vie collective, afin qu'elles se sentent considérées et actives.

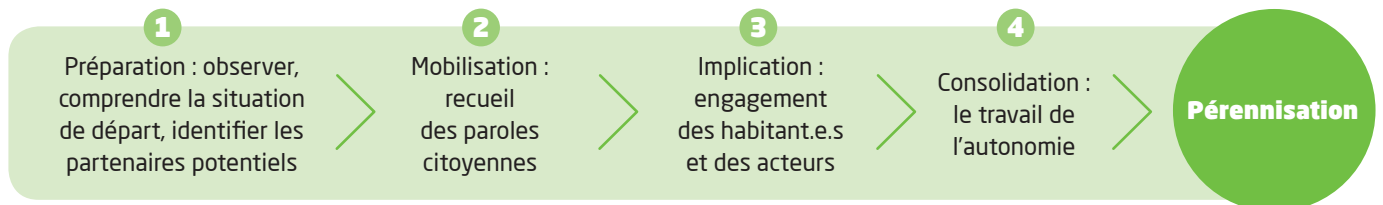
Le pouvoir d'agir c'est « la possibilité concrète pour les personnes d'exercer un plus grand « contrôle » (ou maîtrise) sur ce qui est important pour elles, leurs proches, les groupes auxquels elles s'identifient »
Yann le Bossé, Université de Laval (Québec)

« [...] Chaque CPIE, ancré sur son territoire, agit avec les gens et les acteurs qui l'habitent et, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et savoir-faire et en apportant sa connaissance du territoire, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation et de la co-construction, les accompagne pour élaborer et mettre en œuvre des solutions territoriales innovantes [...] » Extrait de la charte nationale du réseau des CPIE (2015)

Les 4 étapes du pouvoir d'agir



Les étapes au sein de l'exemple de la démarche Faire-Tile, choisie par les CPIE pour être le support à une expérimentation nationale au sein du réseau en faveur du pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens



Tout au long du projet, repérer les leviers d'actions, réunir les moyens techniques et financiers

Quelques questions à se poser pour inscrire le pouvoir d'agir dans mes pratiques

- Suis-je allé à la rencontre des personnes, là où elles sont ?
- Ai-je eu recours à différentes modalités de dialogue et d'expression ?
- L'action est-elle le fruit de l'expression du vécu et des aspirations des personnes ?
- L'action permet-elle de rapprocher les personnes d'un même territoire/espace/lieu de vie ?
- L'action permet-elle de donner confiance aux personnes, allant jusqu'à la mise en œuvre de leur projet ?
- Les personnes poursuivent-elles leur projet en autonomie ?
- Sur quel(s) acteur(s) de proximité puis-je m'appuyer ?

Ce n'est pas du « pouvoir d'agir »

Mobiliser des personnes pour élaborer des propositions, **sans processus délibératif** les associant dans la décision de mise en œuvre

Sensibiliser **sans donner les leviers et les clés** pour agir concrètement à son niveau

Proposer **uniquement des démarches « clés en main »**, des outils, des projets dont les livrables sont préalablement définis (ex : commande publique ou même partenariat élaboré entre le CPIE et la collectivité seulement)

Former les bénévoles pour renforcer leur action au sein du CPIE (car se sont déjà des personnes engagées)

Le pouvoir d'agir dans les pratiques CPIE



Suite à une première expérience liée à la gestion des déchets en zone urbaine dense, **les habitant.e.s se mobilisent, s'expriment sur leurs attentes, et s'engagent dans un projet collectif de ressourcerie de quartier qu'ils et elles portent**, guidé.e.s en termes méthodologique et d'animation par le CPIE, à travers les étapes de la démarche.

L'objectif pour le CPIE : être dans le FAIRE avec les habitant.e.s et les acteurs... au sein d'un Territoire d'Initiatives Locales pour notre environnement, territoire de vie sociale des habitant.e.s.

●
CPIE Pays de Nantes



Des liens sociaux entre producteurs, productrices, consommateurs et consommatrices qui se retissent grâce à la mise en place d'une **vente directe des produits locaux, choisis par des habitant.e.s - les « consommateurs et consommatrices relais » organisé.e.s en groupements d'achats dans chaque village.**

Le CPIE a accompagné les producteurs et productrices pour l'émergence et la structuration du projet, qui vit aujourd'hui de façon autonome.

●
CPIE Bassin de Thau



Des familles de toute condition s'engagent dans le « Défi zéro gaspi », **et choisissent les gestes pour progresser, selon leur propre situation de départ.** Le CPIE va à leur rencontre chez elles, les accompagne sans orienter leurs décisions. **Elles partagent avec les autres familles engagées leurs bonnes idées** lors de temps collectifs. Les personnes les plus motivées peuvent devenir des « **capitaines** » référents sur le quartier

●
URCPIE Franche-Comté



Prenant appui sur l'événement « Bienvenue dans mon jardin au naturel », **des jardiniers décident de faire vivre la dynamique de rencontres et d'échanges, au delà de l'événement**, tout au long de l'année, en créant leur **collectif d'échanges entre eux.**

●
CPIE Brenne-Berry

Pourquoi favoriser le pouvoir d'agir ?

► Pour les personnes

- S'émanciper, se responsabiliser, s'engager
- Contribuer au débat et au projet collectif
- Avoir confiance dans leur capacité à être acteur du vivre ensemble et du changement
- Être force de proposition et de co-action sur leurs sujets de préoccupation
- (Se) transformer
- Être conscient des évolutions vécues

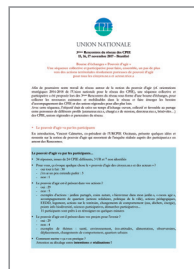
► Pour le CPIE

- Répondre à des enjeux et des préoccupations du territoire, par et pour celles et ceux qui l'habitent
- Favoriser la coconstruction, en mêlant habitantes et habitants, organisations, bénévoles et salarié.e.s
- Être contributeur à plus de justice sociale et environnementale
- Accompagner et donner des clés pour agir
- En interne, monter en compétences, diversifier ses activités, expérimenter, tester, innover dans les pratiques et les projets...

Pour aller plus loin ...

► Ressources CPIE déjà produites

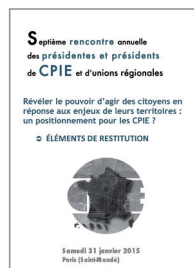
Disponible sur cpie.j-doc.com,
rubrique « documents internes au réseau CPIE »



Bourse d'échange
« Pouvoir d'agir »
3^e rencontres du
réseau des CPIE



Restitution
des ateliers
2^e rencontres du
réseau des CPIE



Restitution de la 7^e
rencontre annuelle
de présidentes et
présidents de CPIE

► Autres ressources

- Guide et ressources de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France
www.cestpossible.me
- Ressources de (l'ancien) Collectif Pouvoir d'agir :
<https://fonda.asso.fr/organisations/collectif-pouvoir-dagir>

- *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Marie-Hélène Bacqué avec Carole Biewener, Paris, La Découverte, 2012.
- *Sortir de l'impuissance ; invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, Yann Le Bossé, Québec, 2012.
(Professeur agrégé à l'Université Laval)

► Podcasts

- *Vous avez dit... « empowerment » ?* 8mn. France Inter.
<https://www.franceinter.fr/emissions/parenthese/parenthese-03-fevrier-2013>
- *Qu'est-ce que l'empowerment ?* 27mn. France Culture.
<https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-1ere-partie/quest-ce-que-lempowerment>
- *Empowerment et démocratie participative: les citoyens s'approprient les leviers de décisions politiques.* 27mn. France inter.
<https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-24-septembre-2014>
- *L'empowerment, une pédagogie innovante.* 59mn. France Culture.
<https://www.franceculture.fr/emissions/rue-des-ecoles/l-empowerment-une-pedagogie-innovante>



RÉSEAU CPIE

Organisées en réseau, en alliance avec FNH, les associations labellisées CPIE agissent pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs actions et leurs comportements, en faveur d'un développement durable. Chaque CPIE agit sur un territoire cohérent d'intervention, dont il connaît les enjeux environnementaux et socio-économiques. Les CPIE partagent les mêmes valeurs : humanisme, promotion de la citoyenneté et respect de la démarche scientifique.

Le label CPIE, attribué pour 10 ans renouvelables, est un gage de qualité des actions et de l'engagement des CPIE dans une démarche de progrès continue.

avec le soutien de la Fondation de France

